



Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

(Fédération Générale des Transports et de l'Équipement)

47/49, avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS

Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71

cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

Déclaration préliminaire à la Table Ronde sur les Facilités de Circulation du 30 avril 2009

Monsieur le Directeur,

Lors de la DCI de février et des deux bilatérales d'avril sur le sujet, la CFDT vous a rappelé son refus de voir considérer les facilités de circulation comme un avantage en nature se traduisant par des prélèvements supplémentaires sur les Cheminots. La CFDT a également réitéré sa demande d'amélioration et de gratuité des facilités de circulation pour l'ensemble des Cheminots, refusant un recalage du prix des réservations et une future indexation sur l'inflation. La CFDT vous a enfin rappelé que les facilités de circulation sont un élément de notre contrat social et que les Cheminots doivent avoir accès gratuitement au progrès technologique auquel ils contribuent. Le sujet des facilités de circulation est ultra sensible chez tous les Cheminots, Encadrement compris !

Les propositions de la Direction sont une véritable provocation dans un contexte de crise difficile pour tous et de pouvoir d'achat en berne.

Les Cheminots ont exprimé avec les autres salariés, massivement, dans les rues les 29 janvier, 19 mars, leurs difficultés dans ce contexte difficile. Les défilés unitaires de demain 1^{er} mai seront une nouvelle occasion pour les Cheminots de porter leurs revendications sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat et les conditions de travail.

Vous devez les entendre !

Concernant les arguments développés par l'entreprise, aucune justification ne nous a été apportée sur les 5 à 7 % de places TGV et sur les 3% de places de l'ensemble des trains qui seraient occupées par des Cheminots ...

De même, le confort de la grande vitesse, que nous ne pouvons nier bien sûr. Cependant, faut-il rappeler que les trains sans réservations sont pratiquement inexistantes ... aujourd'hui ?

Enfin, le prix de la réservation qui n'a pas augmenté depuis 1997 et l'estimation du coût de sa confection et distribution à 5 €... Mais l'Entreprise n'a rien initié dans ce sens depuis plus de 10 ans !

Par conséquent, votre ultimatum « discussion possible, mais statut quo inacceptable ! » et votre orientation « ne pas interdire mais dissuader ! » ne peuvent constituer pour la CFDT des préalables incontournables à ce débat !



En résumé, « Touche pas à mes FC !! » est le slogan porteur d'une revendication forte d'un acquis que vous ne pouvez pas remettre en question !

La CFDT porte aussi des revendications depuis plusieurs années : de meilleures conditions d'accès aux trains soumis à réservation (TGV, THALYS, EUROSTAR, LYRIA, TEOZ, etc.), l'attribution des facilités de circulation aux agents pacsés à l'identique des agents mariés, des parcours gratuits aux enfants en cas de séparation, de garde alternée, l'attribution des facilités de circulation aux ayants droits des contractuels retraités, la validation d'un seul fichet en cas d'emprunt de TGV successifs, de meilleures conditions d'accès aux trains auto accompagnés avec 1 A/R gratuit par an.

Enfin, nous attirons votre attention sur le cas des Cheminots qui font régulièrement, voire tous les jours, leur trajet domicile / travail en utilisant le TGV, que vous dénommez « navetteurs ». Pour la CFDT, les dispositions existantes : cartes 68A, 69A et 71 A, ne permettent pas de résoudre ces cas, de plus en plus nombreux du fait de la politique de restructurations de l'Entreprise qui génère de plus en plus de mobilité. Une solution de progrès doit être trouvée sur les navettes TGV. La CFDT propose le libre accès.

Monsieur le Directeur, la CFDT est là pour négocier du progrès social pour les Cheminots, Ne comptez pas sur la CFDT pour discuter recul social !

